

Jean-Luc Blaise, maire de Mantet et élu référent de la mission inter-réseau Natura 2000 et territoires



Jean-Luc Blaise poursuit son 2ème mandat de maire pour la petite ville de Mantet située dans le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes. Originaire du Grand-Est, il découvre les Pyrénées à l'occasion de vacances. Coup de foudre assuré, il décide de s'y installer quelques années plus tard et s'investit très vite pour le territoire et la préservation de ses milieux naturels.

- **Comment, de maire de sa commune, devient-on Vice-président du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes en charge de la gestion des espaces protégés ? Quelles ont été vos motivations pour rejoindre le bureau du Parc sur ce sujet ?**

La commune de Mantet est co-gestionnaire, avec la fédération des réserves naturelles catalanes, d'une réserve naturelle nationale. A ce titre je suis le président de la FRNC qui co-gère 9 réserves dont 6 sont dans le territoire du Parc des Pyrénées catalanes.

A ce titre la Présidente du département alors présidente du Parc des Pyrénées catalanes en 2015 m'a sollicité pour que j'intègre le bureau du Parc des Pyrénées catalanes.

Afin de mieux harmoniser nos actions j'ai accepté.

- **Au sein du Bureau, vous êtes élu référent sur la coordination Natura 2000. De quoi s'agit-il ? Quelle place tient le Parc dans la coordination de ses espaces sur le territoire ?**

Le Parc des Pyrénées catalanes est gestionnaire de 3 sites Natura 2000 en ZCS et ZPS, ses sites représentent environ 70 000 hectares. Je coordonne les 3 COPIL et anime le bureau Natura 2000, mis en place grâce au retours d'expériences évoqués dans « les Belles Histoires » diffusés par la mission inter-réseaux N 2000 (cf Aurélie Philippeau).

Le Bureau N2000 est composé des trois présidents de COPIL, des animateurs N2000, du président du Parc des Pyrénées catalanes, Michel Garcia, de la directrice et de la directrice adjointe du Parc des Pyrénées catalanes et de moi-même.

- **Votre engagement local vous a amené à devenir le porte-parole de la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires qui a pour objectif de mobiliser les élus autour de ce réseau d'aires protégées. Selon vous, en quoi les élus sont-ils des interlocuteurs privilégiés pour la gestion des sites Natura 2000 ?**

Le mode de gouvernance des sites Natura 2000 offre aux collectivités territoriales un rôle

prépondérant. Tout d'abord parce que les élus locaux bénéficient d'un capital confiance auprès des différents acteurs du territoire mais aussi parce qu'ils ont une très bonne connaissance des us et coutumes locales : les élus sont de fait en proximité des territoires et connaissent la plupart des acteurs. La relation entre les Maires est de plus en plus régulière, notamment à travers les intercommunalités.

Plus que porte-parole, je suis l' élu référent de cet inter-réseaux qui regroupe les Conservatoires d'espaces naturels, les Parcs naturels régionaux, les Réserves Naturelles et maintenant les Grands sites de France. Nous sommes aidés par Aurélie Philippeau qui coordonne cet inter-réseaux. Il s'agit de faire remonter auprès de l'État et de l'Union européenne les problèmes rencontrés dans les sites Natura 2000, d'organiser des réunions pour les élus, d'initier des relations avec les Régions, de mener une concertation permanente avec les responsables des territoires, de fournir une vision nationale globale de l'avancement de l'action des sites Natura 2000... C'est passionnant pour moi, élu pyrénéen, car cela m'amène par exemple à participer à des séminaires nationaux ou à des auditions par des parlementaires pour faire remonter les difficultés rencontrées par les élus. L'ensemble de ce travail témoigne d'une vraie volonté de coordonner l'action de ces acteurs très différents les uns des autres, mais qui travaillent tous à la sauvegarde de la biodiversité en Europe.

- **Parc naturel régional, Natura 2000, Canigo grand site de France, Réserve naturelle... la commune de Mantet regroupe un panel d'aires protégées. Alors que vous êtes vous-même Président de la Fédération des Réserves naturelles catalanes, quels sont les enjeux et défis pour votre commune et de manière plus générale pour les territoires de regrouper plusieurs types d'aires protégées ?**

La coordination de l'action des gestionnaires et surtout des animateurs N2000 avec les conservateurs et techniciens des réserves apportent des moyens supplémentaires et des compétences partagées. A titre d'exemple, sur ma commune l'élevage et donc le pastoralisme est l'activité principale, la réserve travaille sur la mise en œuvre d'un plan de gestion pastorale (maintien des milieux ouverts, réchauffement climatique, gestion de la ressource herbagère, prise en compte de la biodiversité, ect...).

La mise en œuvre des MAEC sur N2000 amène les acteurs des réserves et de N2000 à construire ensemble cette politique territoriale.

Et je pourrais décliner de nombreuses autres actions comme la gestion des zones humides, la gestion forestière, l'aménagement du territoire, l'accompagnement des porteurs de projets, la pollution lumineuse, le développement des énergies renouvelables, etc..